

/LE PARCOURS/

Départ : Place de la Gare au parking derrière le Café. Vous y trouverez le panneau de départ.

Prenez le RAVeL à droite, continuez sur 130m, vous découvrirez le Labyrinthe végétal à gauche. **(N°1)**

Reprenez le RAVeL dans le même sens, sur +/- 170m et rejoignez la rue de la Quarantaine à gauche. Poursuivez tout droit sur 360m puis continuez tout droit encore sur une centaine de mètres.

Entrez dans le sentier à gauche, la mare de la Quarantaine **(N°2)** est sur la gauche, en poursuivant ce sentier sur 155m, vous trouverez la mare du Pré Simon **(N°3)** qui se trouve à droite, une butte d'observation y a été aménagée.

Reprenez le RAVeL à droite pendant 720m.



A ce niveau, vous avez la possibilité de prendre le raccourci (boucle de 3,5km) en partant à gauche :

Empruntez la rue « Les Hayettes » et poursuivez sur 200m, puis, prenez le sentier à gauche pour rejoindre la rue du Centenaire en passant par le lavoir de la KERTCHENNE. **(N°8)**,

Itinéraire conseillé pour les PMR → rejoindre directement la rue du Centenaire puis les Arsillières.

Pour continuer la balade, prenez la rue de la Blanche Epine à droite sur +/- 300m puis à droite et tout de suite à gauche pour poursuivre sur la rue de la Blanche Epine sur 535m.

Arrivé sur la Route de Seloignes, prenez à gauche puis la première rue à gauche (Rue de la Fiacrie) sur 1,5km. En chemin, vous verrez plusieurs étangs. **(N°4)** Juste avant le changement de direction vous apercevrez, bien tapie dans son écrin de verdure, « L'Eau d'Anor ». **(N°5)**



A ce niveau, vous avez la possibilité de prendre le raccourci (boucle de 8,5km

Prenez la rue Notre Dame du Bois à gauche sur +/- 350m puis reprenez le RAVeL à gauche sur 1,3km. **(N°6)**

Itinéraire conseillé pour les PMR restez sur le RAVeL et poursuivez tout droit sur 575m pour rejoindre la rue du Centenaire.

Pour faire les 10,5 km, (Déconseillé aux PMR)

Prenez la rue Notre Dame du Bois par la droite sur +/- 150m puis à gauche le sentier « BIVOUAC » et tout droit sur +/- 1,2km. Prenez à gauche le sentier « BIVOUAC » sur 800m et remontez sur le RAVeL à gauche pendant 2,4km. En chemin, vous rencontrez plusieurs mares du réseau. **(N°7)**

A cet endroit, on rejoint le parcours de 8,5km.

Rejoignez la route en haut de la butte à droite, continuez sur 150m puis prendre le sentier à gauche. Continuez tout droit sur 600m pour rejoindre la rue « Les Hayettes ».

Prenez à droite et marchez une centaine de mètres avant de prendre à gauche le sentier « Source de la KERTCHENNE » ce sentier rejoint la rue du Centenaire en passant par le lavoir de la Kertchenne **(N°8)**

A cet endroit, on rejoint le parcours de 3,5km.

En sortant du sentier, tournez à droite sur la rue du Centenaire puis tout droit sur 350m vers la place des Arsillières **(N°9)** qui se trouve à gauche.

De là, continuez tout droit pendant 300m sur la rue des Arsillières pour rejoindre la Grand-Place de Momignies où trône son beau Kiosque à musique. **(N°10)**

Sur le côté droit de l'église (quand vous la regardez de face), vous verrez entre les maisons N° 13 et 16 une ruelle à emprunter qui vous conduira tout droit sur +/- 330m à la rue de la Gendarmerie, votre point de départ.